

La radio, une boussole dans un monde en mutation

Selon l'article 19 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »

La Journée mondiale de la radio 2024 marque le centenaire de la radio. Diffusant des contenus informatifs, divertissants et éducatifs aux quatre coins du monde, la radio est devenue, en un siècle, le média le plus proche du cœur et de l'esprit humain. Elle nous aide à étancher notre soif d'information et facilite la prise de décisions, aussi bien au quotidien qu'en temps de crise et d'urgence. Outil indispensable pour préserver la liberté d'opinion et d'expression, elle s'avère souvent être le seul média capable de fonctionner en temps de crise.

La radio est aussi le média qui inspire le plus confiance, comme le démontrent invariablement de nombreuses études. Pour une grande majorité de personnes, elle surclasse en effet la télévision, internet, les réseaux sociaux et la presse écrite. Elle se distingue par son accessibilité, son immédiateté et sa dimension intime. Il est donc indispensable de la protéger, pour des motifs d'intérêt public évidents, et de préserver sa facilité d'accès.

Nous sommes en effet fermement convaincus que la radio doit rester accessible au plus grand nombre, quels que soient le lieu et le mode

de réception. C'est pourquoi il convient d'utiliser les réseaux de radiodiffusion terrestre (analogiques et numériques), encore nécessaires à la majorité des auditeurs dans le monde, et de faciliter l'accès en ligne, tout aussi démocratique et ouvert.

La voiture, cadre privilégié pour écouter la radio, mérite une attention particulière. Qu'elle soit diffusée par voie terrestre ou par internet, la radio en voiture ne doit pas être simplement accessible, mais véritablement incontournable.

L'information est un bien public et une ressource commune à l'humanité tout entière. La radio a sa place dans la transformation numérique de l'écosystème de l'information, au sein duquel elle complète internet et les plateformes numériques. L'évolution des technologies de la communication doit permettre de développer, et non de faire reculer, le droit des personnes à recevoir les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

Nous appelons les gouvernements, les autorités de régulation, les secteurs des technologies et de l'automobile, ainsi que tous les membres de la communauté radiophonique internationale, à mettre en place des garanties pour que la radio continue de rayonner, d'offrir un accès libre et sans entrave à une pluralité d'opinions et à une information digne de confiance, d'aider les communautés et tous les locuteurs de langues minoritaires à s'informer et à participer aux processus démocratiques, et enfin, d'être disponible pour chacun, quels que soient ses moyens financiers ou sa situation personnelle.

UER

ET SES ACTIVITÉS EUROVISION ET EURORADIO

